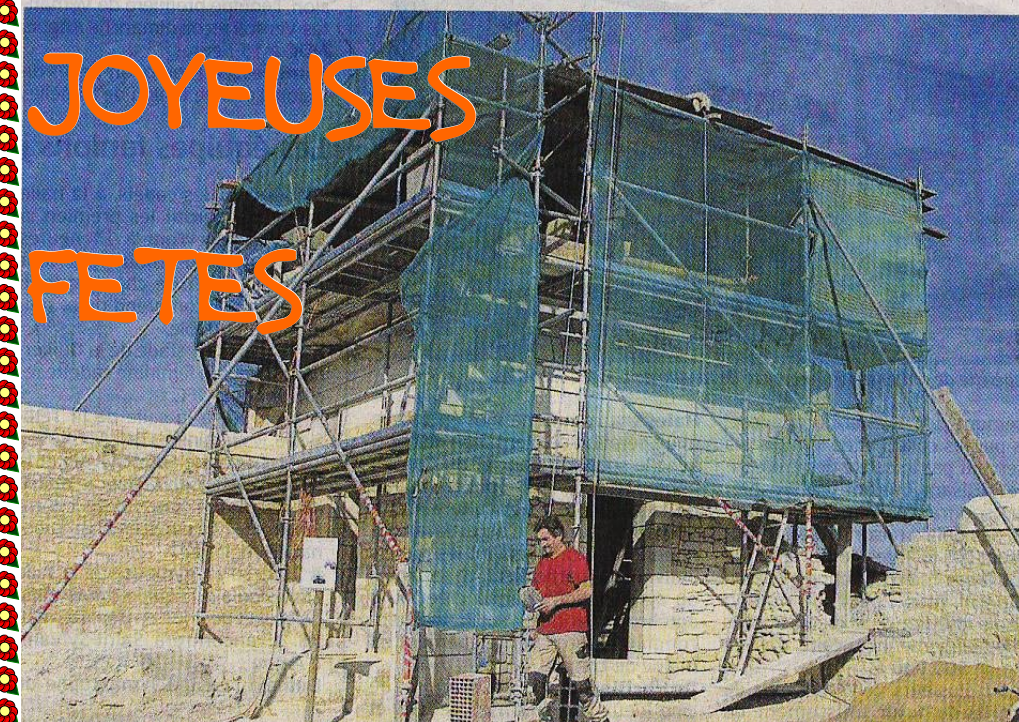


Le Parc Naturel décerne ses césars de l'environnement

L'Eco-lotissement de Forges, entre autres, a remporté les Eco-trophées 2009 remis par le Parc naturel régional.



À Forges, la loge de la vigne a été restaurée dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Ce sont un peu les Césars de l'environnement à l'échelon local. Jeudi soir, les responsables du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ont procédé à la remise des prix de l'Eco-trophée 2009.

La ville de Forges est lauréate du prix Collectivités, pour son éco-lotissement.

**Une visite
au collège
de Gennes**

La réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois déchiquetée, d'une station d'épuration verte et de panneaux solaires a ainsi été mise en avant, comme l'intervention d'un chantier d'insertion sur la restauration d'un mur et d'une loge de vignes. La cérémonie a été précédée, dans le département et en Indre-et-Loire, de visites sur des sites « exemplaires ».

Jeudi matin, une délégation d'une

Qu'est ce qu'un Agenda 21?

L'Agenda 21 est un **programme d'actions** pour le 21ème siècle, **définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle du territoire concerné.**

Qu'est-ce-que le développement durable ?

Le concept de développement durable s'est construit progressivement au cours des **trente dernières années** autour de la question du maintien fragile entre l'homme, ses activités et son milieu, de l'équilibre entre une croissance démographique continue et le fait que les ressources naturelles du monde

changent, restauration d'une maison

Le Comité de pilotage de l'Agenda 21 est composé de membres du conseil municipal (C) et d'habitants de la commune ou de personnes de l'extérieur cooptées (E).

Forges se lance dans un Agenda 21

- **Catégorie Collectivités** : 1) Forges pour la création de son éco-lotissement ; 2° ex-aequo) Montreuil-Bellay pour sa nouvelle Maison de l'enfance en haute qualité environnementale et Mazé pour la mise en valeur et l'entretien d'une zone naturelle dévastée par la tempête.

- **Catégorie exploitations agricoles** : 1) GAEC Terre de Goganès à Denezé-sous-Doué (pépinière greffée de 60 plants variés et traditionnels de pommes et poires et vente directe). 2° ex aequo) Jean-Noël Millon à Varrains (conversion en agriculture biodynamique) et Domaine du Mortier à Saint-Nicolas-de-Bourgueuil (nou-

Composition du Comité de pilotage Agenda 21 « Forges »
B. ANDORIN (C) M. AUDIAU (C) V. BEAUVAL (E) N. BOUCHER (C) C. BOUDAU C. CAMPEOTTO D. COUSSEAU (C) N. DAUFFY J. FLAHAUT O. GIRARD D. GOUFFIER (E) F. GUILLET E. LAGANE M.C. QUESSON (C) S. MICHE (C) P. MORIN (C) S. NICOLAS (E) C. RORTEAU **Première réunion prévue le vendredi 22 janvier 2010 à 19h00**

La démarche Agenda 21

sur Forges:

nos objectifs et les moyens

Ne pas être mis à l'écart du processus de développement durable engagé dans les grandes collectivités.

Préserver une situation privilégiée en terme d'environnement et de qualité de vie.

Bénéficier d'une démarche et d'outils élaborés grâce à une expérimentation sur un échantillon représentatif des villages de France.

La démarche est adaptée aux moyens financiers, matériels, et humains de chaque village et nous travaillons à partir de la Charte « Notre Village Terre d'avenir ».

Disposer d'un outil de planification global et concret permettant une implication large de la population.

Un audit réalisé lors d'une visite du village.

La remise d'un diagnostic du village.

Une formation des membres du comité de pilotage pour la réalisation de la Charte *Notre Village Terre d'avenir*.

L'accès à une trame pour la mise en forme de la Charte.

Un suivi et une évaluation de la démarche.

La possibilité d'obtenir des subventions majorées pour les communes engagées dans une démarche de développement durable

Réaliser des économies en matière de coûts de fonctionnement.

Venez nous rejoindre

Année 2009
décembre : n°4

Sommaire

Page1:
Tout Feu Tout Flamme

Page 2:
**Dossier: Les services
aux personnes âgées**

Page 3:
**Infos pratiques
Calendrier animations**

Page 4:
**Forges reçoit
l'éco-trophée du PNR
Démarche Agenda 21
sur Forges**

MEILLEURS VŒUX A TOUS - BONNE ANNEE 2010

**SUCCES
POPULAIRE
DE FORGES
TOUT FEU
TOUT FLAMME
VERSION 2009**

Maintenant il est facile de mesurer la notoriété de notre festival.

Tout d'abord, dans les semaines qui précèdent, la question :

" Alors, Tout Feu Tout Flamme, ça se prépare"?

Bien entendu, le nombre d'exposants qui veulent venir sur notre site (plus de 50 cette année) et encore plus le nombre de visiteurs, tout cela nous conforte dans l'idée que nous avons su mobiliser sur un créneau porteur et nous l'avons fait en comptant sur nos propres moyens.



Un groupe de bénévoles

Pour les 50 bénévoles (c'est une moyenne), 4000 visiteurs (comptés à la louche) et comprenant les 400 du concert du samedi) voilà des chiffres qui parlent et qui font oublier les moments difficiles.

Pouvoir offrir un spectacle de cette qualité et retenir celui qui au départ n'était qu'un badaud c'est une performance.

Le travail de Patrice LEBRETON qui en l'espace d'une journée a su construire un four à l'ancienne et faire monter la température à 1200° a été un tour de force que les spectateurs n'ont pas boudé.



Le samedi soir en première partie nos amis les OUAMA (13 musiciens et danseurs) ont fait passer un vent de folie sur la scène forgéenne.

Le samedi soir la fête avait bien commencé avec les OUAMA et « P'tit Bazar » groupe venu de Paris qui a su attirer les spectateurs sur la piste de danse.

Le dimanche, le soleil était de la partie et a fait oublier la pluie de l'an passé. Dans une nouvelle configuration les exposants ont pu offrir aux visiteurs la diversité habituelle et les uns et les autres ont apprécié la chaleur du cadre et l'ambiance familiale de l'accueil.



Le four de P. LEBRETON

un spectacle où la nature triomphe de l'ange noir



Les Eléments Disponibles

Chapeau aux acteurs de la troupe Traktor Teatr pour leur prestation dans « Parfois le balayeur... ».

Pendant une heure ils ont su captiver leur auditoire par la fraîcheur du scénario, la poésie de leur message et l'originalité de leur prestation d'artistes.



P'tit Bazar

Le CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination) du Pays Saumurois

Le CLIC est un dispositif de proximité à l'écoute des personnes âgées et des aspects de sa vie quotidienne. Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans.

Ses missions :

Informier, mettre à disposition tous les renseignements concernant la vie des personnes âgées et les offres de service.

Conseiller, évaluer les besoins personnels et orienter vers les aides et les solutions existantes.

Coordonner, simplifier vos démarches auprès de tous les professionnels de la gérontologie. Ce lieu d'accueil personnalisé et gratuit, permet d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées, faciliter le maintien à domicile ou de préparer une entrée en institution. Le CLIC vous propose une réponse adaptée à chaque situation.

PERMANENCES

- **SAUMUR** : lundi de 14h00 à 17h30 sans rendez-vous
- **DOUÉ LA FONTAINE** : mardi de 10h00 à 12h30, sans rendez-vous (à l'hôpital local à côté du réseau gérontologique)
- En dehors de ces permanences, une coordinatrice peut se déplacer à votre domicile ou vous recevoir au bureau de Saumur sur rendez-vous.

Coordonnées

CLIC du Pays Saumurois
Résidence Clair Soleil
165, rue Antoine Parmentier
49400 SAUMUR
Tel : 02 41 51 47 50
Fax : 02 41 51 32 29
clicpayssaumurois@orange.fr



Le réseau gérontologique

Le réseau est un ensemble de professionnels de santé médicaux et paramédicaux ainsi que d'organismes à vocation sanitaire ou sociale regroupés au sein d'une association. Ce réseau a pour objet de permettre et de favoriser, sur notre canton, le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes en assurant une prise en charge médico-sociale globale et de qualité.

Conditions d'entrée dans le Réseau

Etre âgé de + de 60 ans

Rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes de la vie courante (se lever, faire la toilette, le ménage), bénéficier d'un suivi médical.

Déroulement de la prise en charge au sein du Réseau

Une rencontre est organisée au domicile à la demande de la famille, du médecin traitant ou d'un tiers.

Au cours d'une demi-journée d'hospitalisation, un bilan gériatrique est réalisé en accord avec le médecin traitant et le patient à l'hôpital local de Martigné Briand, Doué la Fontaine ou à la maison de santé « Les Récollets ».

Une coordination avec l'ensemble des intervenants potentiels du domicile est organisée pour planifier les différentes aides à apporter aux patients (visites médicales et paramédicales, aide à l'amélioration de l'habitat, aides à domicile, télé-assistance...).

Un suivi régulier et une réévaluation annuelle permettent une organisation médicale et sociale optimale, au plus près de la personne âgée.

Réseau gérontologique sud-saumurois
30 ter, rue Saint-François
49700 Doué la Fontaine
Tél. : 02 41 83 46 74
Fax : 02 41 83 46 42
Email : reseaugerontologique@idhl.fr

La téléassistance ou Présence Verte

C'est un médaillon que vous portez sur vous. Sur simple pression du bouton d'appel une alarme est reçue immédiatement à une centrale d'écoute ouverte en permanence. Elle vous identifie et dialogue avec vous pour répondre à la situation et, si besoin est, prévient votre réseau de solidarité (personnes proches de chez vous) ou mobilise les services d'urgence. Pour tout renseignement vous adresser en mairie

ADMR ou Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR peut vous venir en aide à votre domicile dans les actes de la vie quotidienne.. A FORGES la personne référente est Nicole BOUCHER.

L'ADMR offre la possibilité de rester vivre dans votre lieu de vie habituel en vous proposant divers services comme: La préparation des repas, le ménage de la maison, l'entretien du linge, les courses, la garde à domicile, les soins d'hygiène, l'aide à la toilette, l'aide au lever ou au coucher et à remplir vos papiers administratifs.

Les publics sur lesquels les ADMR interviennent sont les familles jeunes, les personnes âgées et handicapées.

ADMR du Pays Douessin
30 ter rue St François - BP 39
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél : 02.41.83.46.44

Le chèque sortir plus



Le « chèque Sortir plus » financé par le GIE AGIRC-ARRCO a été imaginé pour rompre l'isolement des personnes âgées en leur proposant de sortir de chez elles avec un accompagnateur qualifié et bienveillant pour se rendre à un spectacle, faire des courses, aller chez le pharmacien, se rendre à une consultation médicale ou encore aller chez le coiffeur, se recueillir au cimetière...

De fait, le « Chèque Sortir plus » est un support de paiement permettant aux personnes âgées de régler une prestation d'accompagnement (le temps passé par l'accompagnateur avec la personne âgée), rendue par un organisme agréé, ainsi que les prestations annexes (les consommations diverses de type transport : ticket de bus, horodateur, parking...).

La livraison de repas à domicile
La durée minimum d'inscription est de 30 jours. Prix du repas : 8,05€ avec possibilité d'une aide du Conseil Général selon vos revenus. Contacter: **Centre Inter Hospitalier Douessin** Service Restauration—3, rue du Petit Bois—49700 Doué Tel : **02 41 83 46 15**

BONNE SANTE !

INFOS PRATIQUES

Tarifs location de la salle

	JOURNEE	WEEK-END
Forgéens	65€	100€
Extérieurs	130€	190€
Arrhes	150€	150€
Réunions	25€	

Ouverture de la mairie

Mardi	09h00 - 12h30
Mercredi	14h00 - 17h00
vendredi	14h00 - 17h00

PERMANENCES DU

DEPUTE

Michel PIRON,
député
2, rue Joachim du Bellay
49380 THOUARCE
TEL 02 41 78 34 33
FAX 02 41 54 59 96
michelpirondepute@wanadoo.fr

PERMANENCES DU

CONSEILLER GENERAL

Bruno CHEPTOU
Conseiller Général
1, Place Théophile Vénard
49700 DOUE-LA-FONTAINE
TEL 02 41 83 07 48
b.cheptou@cg49.fr

Animations 2010

9 janvier 16h00 orchestre SIROCCO à la salle des fêtes
15 janvier 19h00 vœux de la municipalité et remise de l'Eco-trophée PNR
22 janvier 19h00 comité de pilotage Agenda 21 à la mairie
30 janvier 20h00 repas bénévoles FTFTF
février 20h00 soirée « Fruits de Mer » à la salle de Douces (13 ou 20)
18 avril matin randonnée
29 mai 12h00 Repas communal
13 juillet 19h00 Repas (nouvelle formule) feu d'artifice et bal
4 & 5 septembre Forges Tout Feu Tout Flamme

Subventions

scolaires

(dernier rappel)

La commune verse une aide aux vacances scolaires (ne sont pris en considération que les voyages supérieurs à 3 jours). Le montant de la somme allouée ne peut dépasser 50% de la participation des familles et est plafonnée à 155€.

La commune verse à toutes les familles, ayant des enfants inscrits dans une **école primaire ou maternelle**, une contribution scolaire devant les aider à faire face au surcoût de la cantine ou des déplacements (pour ceux qui ne profitent pas de la cantine). Cette contribution correspond au 2/3 du surcoût constaté soit 48 € par enfant. Elle est versée également pour les enfants qui fréquentent un **collège** de Doué. Vous avez reçu la circulaire précisant les modalités. Les dates devront être respectées.

SMITOM



À compter du 4 janvier la collecte des papiers (caissettes bleues) aura lieu toutes les 4 semaines.

Pour FORGES la collecte aura lieu le **MERCREDI** des semaines 2 - 6 - 10 - 14 - 18

Entre le 5 et le 20 janvier 2010, vous allez élire vos **27 000 représentants MSA.**

C'est un rendez-vous incontournable, car la MSA est un organisme mutualiste administré par des représentants élus. Ces élus vous ressemblent. Ils ont les mêmes préoccupations et vivent dans le même univers que vous. Leur représentativité, associée au savoir-faire des personnels de caisses, confère à la MSA une expertise unique pour soutenir et défendre le monde agricole et rural. Pour assurer cette vocation essentielle, la MSA doit être soutenue. **Entre le 5 au 20 janvier 2010, c'est ce que vous ferez en votant : vous direz oui à la MSA.**

ARREP

l'Aide Régionale aux Économies d'Énergies pour les Particuliers

Au printemps dernier une étude régionale sur l'énergie et l'effet de serre a montré que le secteur du bâtiment (habitat et tertiaire) représentait 47% de la consommation énergétique en Pays de la Loire. Soit une augmentation de 32% entre 1990 et 2006 !

Face à ce constat, le Conseil Régional a décidé la mise en place d'une **aide cumulée avec les dispositifs nationaux d'aide à la rénovation des logements déjà existants, à savoir le crédit d'impôt développement durable et l'Eco Prêt à Taux Zéro.**



Ce dispositif d'aide prévoit en amont des travaux de rénovation, un audit énergétique permettant d'identifier et de hiérarchiser les travaux prioritaires. L'objectif à atteindre est une

amélioration de 40% de la performance énergétique du logement. La participation de la Région atteint 30% du coût des travaux (*isolation des murs, toitures, sous sols, fenêtres, portes, systèmes de chauffage au bois ou de production d'eau chaude sanitaire solaire et systèmes de régulation du système de chauffage*), elle est plafonnée à 5 000€.

Pour plus d'informations, contacter le service environnement de la Région au **02 28 20 53 26**

Propriétaires de puits

Obligation de déclarer en mairie (avant le 31/01/10) les ouvrages de prélèvements d'eau destinée à la consommation humaine pour les usages suivants :



« Toutes les eaux qui, soit en l'état, soit après traitement, sont destinées à la boisson, à la cuisson, à la préparation d'aliments ou à d'autres usages domestiques (=soins d'hygiène-lavabo, douche, bain, lavage du linge-, lavage de la vaisselle, lavage et productions végétales ou animales).

Les services de distribution d'eau potable sont à même de contrôler les ouvrages de prélèvements, les réseaux de distribution d'eau et les ouvrages de récupération d'eau de pluie.

Les formulaires de déclaration sont disponibles.

Bonnes fêtes à tous - Que 2010 vous soit favorable et vous apporte joie et bonheur